

Compte rendu du groupe de travail « Carte scolaire »

Vendredi 3 février 2012

Un premier groupe de travail carte scolaire s'est tenu ce matin, vendredi 3 février, à l'inspection académique. Difficile de tirer des conclusions de ce groupe de travail où rien n'a vraiment été dit. Le directeur académique n'a pas voulu dévoiler son projet de mesures de carte scolaire, sous prétexte qu'il n'était pas finalisé. Pourtant, quelques collègues et quelques élus savent, eux, par les IEN ou le DA, que des fermetures auront lieu, ou au contraire qu'aucune mesure de carte scolaire ne sera prise dans leur commune.

Dans un premier temps, nous avons comparé les effectifs que comptait l'administration et ceux que les collègues nous avaient transmis pour chaque école : le SNUipp-FSU 23 a recensé les effectifs de toutes les écoles du département (sauf 2). De nombreuses différences sont apparues, notamment à Naillat où l'écart s'élève à 14 élèves ! On passe de 69 élèves (selon l'administration) à 83 élèves, pour une école primaire à 3 classes. L'année dernière déjà, des écarts aussi importants avaient été dénoncés par le SNUipp-FSU 23 mais l'IA avait refusé l'examen de cette situation : l'IEN de circonscription n'avait pas les effectifs de cette école !!! Gageons que, après nos interventions, les effectifs seront revus, pour Naillat comme pour les autres écoles d'ici le Comité Technique...

Quelques pistes ont tout de même été évoquées en fin de groupe de travail. Elles ne suivent aucune logique, ni en termes d'effectifs, ni en termes de protection de l'école rurale, bien au contraire...

Ainsi, il a été question :

- du RPC de Guéret où 3 classes seraient supprimées
- de Chambon sur Voueize où une fermeture serait envisagée à l'élémentaire alors que des écoles ayant les mêmes effectifs ne sont même pas à l'étude
- de La Courtine où une classe pourrait disparaître à la maternelle, laissant une classe à 30 élèves !
- de Vallière qui devrait perdre un poste
- de Saint Quentin La Chabanne qui devrait perdre un poste
- de la suppression de 2 postes en CMPP
- de la suppression de 2 postes à l'APAJH
- de la suppression de 3 maîtres E (sur 9)
- de la suppression de 3 maîtres G (sur 6)
- de la suppression d'un poste de psychologue scolaire
- de la fermeture de l'école de Puy-Malsignat et du regroupement de l'école de Saint-Chabrais avec celle de Peyrat La Nonière : ce regroupement donne lieu, comme nous le dénonçons régulièrement à « des économies d'échelle » et donc la suppression d'1 poste sur 4...

Il a dit ne pas avoir **encore** rencontré l'ALEFPA ni les PEP (qui gèrent le dossier des EMALA).

Aucune ouverture n'est envisagée, elles seraient toutes différées à la rentrée, si toutefois ouvertures il y avait ! Ainsi, pour la 3ème année consécutive, Sannat, 34 élèves de la petite section au CM2, n'aura qu'une classe !!! Les écoles d'Ajain, Bonnat, Chénérailles, Gouzon élémentaire, Guéret Jean Macé élémentaire, Guéret Cercier élémentaire, Guéret Guéry élémentaire, Moutier Malcard, Naillat, Saint Agnant de Versillat, Saint Fiel, Saint Junien la Brègère, Saint Priest la Feuille, Saint Sulpice le Guérétois, Sannat, RPI Soumans/ Lavaufranche/Bord saint Georges n'auraient pas non plus d'ouvertures malgré les besoins.

Les conclusions de ce groupe de travail sont sans appel : le Directeur Académique prétend vouloir défendre l'école Creusoise et prendre en compte la spécificité rurale de notre département, mais c'est tout le contraire qui se profile ! L'isolement sera accentué, les difficultés plus nombreuses et le Service Public d'Education dégradé comme jamais. Pour les élèves comme pour les personnels, le Directeur Académique propose l'augmentation des effectifs par classe, la suppression des aides (EMALA ou RASED) tout en affichant comme objectif la réussite de tous les élèves !!!

Un nouveau groupe de travail devrait se tenir vendredi 10 février.

***En attendant, il convient de préparer une riposte à la hauteur des attaques
dès le samedi 11 février
en associant un maximum d'élus et de parents d'élèves !!!***